

INTITULE DU PROJET :	CREATION D'UN BATIMENT POUR L'ACCUEIL D'UNE ACTIVITE DE FABRICATION DE MEUBLES / FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES COMMUNE DU LONZAC
PORTEUR DE PROJET :	Commune du Lonzac
COORDONNEES :	Mairie Le Bourg 19 470 LE LONZAC – 05.55.98.27.17 – mairie.lonzac@wanadoo.fr
ACTION CONCERNEE AU TITRE DE L'AET	Règlement d'aide relatif aux services collectifs. – projets visant à développer une nouvelle offre d'activité économique.
PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE / CONTEXTE	<p>Le Lonzac est une commune rurale qui fait partie de la Communauté de communes de Vézère-Monédières. Elle compte 766 habitants.</p> <p>La commune du Lonzac est relativement éloignée des centres urbains, elle se situe à 30 km de TULLE et à 50 km de BRIVE.</p> <p>Elle se situe dans le PNR de Millevaches.</p> <p>Le tissu commercial situé en centre bourg comprend les « services essentiels » à la population : boulangerie, épicerie, café-restaurant, pharmacie. D'autres commerces existent sur la commune : prêt à porter, pompes funèbres. Les activités artisanales sont bien représentées également.</p> <p>Depuis 2008 la municipalité a engagé différentes réflexions et projets pour renforcer la présence de service à la population et encourager l'économie locale.</p>
DESCRIPTIF DU PROJET : données étude préalable CMA	<p style="text-align: center;">CREATION D'UN BATIMENT POUR L'ACCUEIL D'UNE ACTIVITE DE FABRICATION DE MEUBLES / FABRICATION ET POSE DE MENUISERIES</p> <p>La commune envisage la construction d'un bâtiment sur la ZA de la Montade pour l'accueil d'une activité de fabrication de meubles, fabrication et pose de menuiseries.</p> <p>Phase amont (construction du projet)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Quels sont les partenaires du projet ? La population locale a-t-elle été impliquée dans le montage du projet ? Si oui, comment ?</i> - <i>Comment le porteur de projet s'est-il assuré de la faisabilité et de la viabilité de son projet ?</i> - <i>En quoi le projet prend-il en compte l'existant et s'intègre-t-il dans son environnement ?</i> <p>La commune du Lonzac via une politique économique foncière immobilière dynamique a su développer des projets sur la zone d'activité de la</p>

Montade. Les partenaires sont associés sur l'ensemble des projets. La viabilité et la pertinence du projet ont été vérifiées via une étude conduite par la CMA.

Objet du projet

- *En quoi le projet a-t-il une approche prospective et/ou transversale ? Le projet a-t-il une approche ESS, environnementale ? Met-il en avant le lien urbain-rural ?*
- *En quoi le projet prend-il en compte le potentiel existant ? S'agit-il d'une création ou d'un maintien d'activités ? Le projet propose-t-il de nouveaux produits ou services ? Quelles sont les retombées économiques locales ?*
- *En quoi le projet valorise-t-il les ressources locales (humaines, matérielles) ? En quoi améliore-t-il le cadre de vie ?*

❖ Le porteur de projet

M Fabien Estival a 27 ans, il cherche à valoriser sa formation (CAP BEP menuisier agenceur) et son expérience avérée (8 ans) en menuiserie/agencement/fabrication de meubles.

Monsieur Estival est suivi dans le cadre d'Objectif Création par la CMA de la Corrèze et suit le Stage de préparation à l'installation.

Il s'installe en EURL (entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée) et travaillera seul.

Il occupera le local à construire dans le cadre d'un bail 3-6-9 conclu avec la mairie.

Le loyer est estimé à 4800 €/an.

❖ L'activité

Monsieur Estival vise une clientèle de particulier essentiellement.

La zone de chalandise se définit sur un périmètre de 15 kms. Marché potentiel : un chiffre apparaît intéressant même s'il convient de le traiter avec prudence : il y a sur le département 1 entreprise dans les activités concernées pour 413 logements ; sur la zone définie nous sommes à 1 pour 451.

Montant prévisionnel des investissements : 49 500 €.

Le Chiffre d'Affaires prévisionnel est estimé à 80 000 € la 1^{ère} année pour atteindre 101 200 € la 3^{ème} année sur la base du marché potentiel théorique défini par la CMA.

La commune envisage la construction d'un bâtiment de 250 m² pour l'accueil de cette activité, comprenant une partie bureau, un local de stockage et un atelier.

	<p>Vie du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>En quoi le projet est-il innovant (usage numérique, transfert d'expérience, sensibilisation, ...) ?</i> - <i>Le projet fait-il l'objet d'une reconduction à l'identique ?</i> - <i>En quoi s'agit-il d'un projet de qualification de l'offre du territoire ? En quoi le projet permet-il l'équilibre des territoires urbains/ruraux ?</i> <p>Il s'agit du deuxième atelier construit par la commune pour l'accueil d'une activité artisanale. Les fonds européens n'ont pas pu être mobilisés. Le projet est inéligible au Feader : projet hors zone centre-bourg, il ne s'agit pas d'un service essentiel à population, caractère innovant du projet.</p> <p>Ce projet permet toutefois de faciliter et favoriser l'installation d'activité artisanale et de valoriser des savoir-faire.</p>																		
	<p>Coût prévisionnel du projet</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Dépenses HT</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td style="text-align: right;">119 228 €</td> </tr> <tr> <td>frais généraux</td> <td style="text-align: right;">5 016 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">124 244 €</td> </tr> </table> <p>Plan de financement du projet</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Subvention Région AET (20%)</td> <td style="text-align: right;">24 849 €</td> </tr> <tr> <td>Subvention FEADER</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>subvention CG 19</td> <td style="text-align: right;">€</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td style="text-align: right;">99 395 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">124 244 €</td> </tr> </table>	Dépenses HT		Travaux	119 228 €	frais généraux	5 016 €	Total	124 244 €	Subvention Région AET (20%)	24 849 €	Subvention FEADER	€	subvention CG 19	€	Autofinancement	99 395 €	Total	124 244 €
Dépenses HT																			
Travaux	119 228 €																		
frais généraux	5 016 €																		
Total	124 244 €																		
Subvention Région AET (20%)	24 849 €																		
Subvention FEADER	€																		
subvention CG 19	€																		
Autofinancement	99 395 €																		
Total	124 244 €																		
CALENDRIER :	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de la maîtrise d'œuvre. - Consultation des entreprises : terminée - Démarrage des travaux : mars 2016. 																		
AVIS DE LA CMA DE LA CORREZE	<p>AVIS FAVORABLE :</p> <p>L'approche menée au titre de l'étude conduite par la CMA de la Corrèze leur permet de valider la pertinence du projet sur sa zone de chalandise, sa cohérence, la bonne adéquation entre le porteur de projet et son projet ainsi que sa viabilité prévisionnelle.</p>																		

ANALYSE DU DOSSIER PAR LE CUC

	CARACTERE INNOVANT		CARACTERE ECONOMIQUE		CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL		TOTAL
	Critères	Objectifs	Critères	Objectifs	Critères	Objectifs	
PHASE AMONT (CONSTRUCTION)	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats engagés, accompagnement équipe Pays Implication de la population 	Favoriser la co-construction des projets, éviter l'isolement des projets	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation, sensibilisation des acteurs Faisabilité du projet (moyens humains, techniques ...) Viabilité du projet 	S'assurer de la réalisation de projets faisables et viables	<ul style="list-style-type: none"> Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs ...) Structuration du projet par rapport à son environnement (ex itinérance) 	Prendre en compte de l'existant dans la construction du projet (projets, actions, potentiels, ...)	/6
	/2		/2		/2		
OBJET DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Approche prospective Approche transversale Type de Cibles/publics Approche ESS (autres financements) Respect de l'environnement Lien urbain rural 	Anticiper et mutualiser pour prendre en compte les enjeux de demain	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des nouveaux potentiels Zone de chalandise Effet levier sur l'économie / retombées locales Maintien / création / diversification Nouveaux services, nouveaux produits 	Anticiper la reprise, favoriser la création ...	<ul style="list-style-type: none"> Echelle territoriale Mutualisation / mise en réseau (compétences, moyens, ...) Promotion / valorisation du territoire Amélioration du cadre de vie Préservation de l'environnement 	Valoriser les ressources et les dynamiques territoriales	/6
	/2		/2		/2		
ACTION, VIE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Exemplarité / transfert d'expériences Accessibilité du projet (sociale, physique ...) Volet de sensibilisation 	Favoriser l'innovation tout au long de la vie des projets	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Pérennité du projet Qualification de l'offre Diffusion de l'information Accessibilité du projet 	Faciliter l'essor des projets (éviter reconduction actions identiques)	<ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Qualification de l'offre du territoire Equilibres territoriaux et complémentarités entre zones urbaines/rurales Accessibilité du projet 	Mailler le territoire pour renforcer son attractivité	/6
	/2		/2		/2		/18
BONUS	Emergence en lien avec l'animation Pays – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes) /2						/20

Syndicat Mixte Pays de Tulle – CUC du 16 juin 2016
Dossier n°6 AET – commune du Lonzac